

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse
Conseil municipal du 27 février 2026

Réel 2025 en €

Synthèse

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	R2025
Recettes (Fonct. + Invest.) de l'exercice	934 028
Dépenses (Fonct. + Invest.) de l'exercice	1 058 723
Solde de l'exercice	-124 695
Excédent reporté (Fonct. + Invnt.) de l'exercice N-1	372 575
Solde cumulé de TRESORERIE à fin 2025 : Excédent	247 880

Dette à fin 2025	228 014
<i>Rappel à fin 2019</i>	<i>499 000</i>

Détail

INVESTISSEMENT	Réel 2025
Recettes d'investissement	110 617
Dépenses d'investissement	359 577
Résultat investissement de l'exercice : Déficit	-248 960
Reste à réaliser	20 000
Excédent reporté de l'exercice 2024	3 251
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULé : Déficit	-265 708

FONCTIONNEMENT	Réel 2025
Recettes de fonctionnement de l'exercice	823 411
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	699 146
Excédent de fonctionnement de l'exercice	124 265
Excédent reporté de l'exercice 2024	369 324
SOLDE FONCTIONNEMENT CUMULé : Excédent	493 589

Dette : le désendettement se poursuit grâce au remboursement d'emprunts de 41 884€ en 2025 qui porte notre dette en fin d'année à 228 014€ soit 304€ par habitant, une baisse de 54% sur 5 ans

Budget de Fonctionnement : La marge dégagée en 2025 de 124 265€ est inférieure de 28 000€ à celle de l'année dernière en raison d'appel plus fréquent à des intérimaires sur le périscolaire, au rétablissement d'un spectacle de soirée à la fête de la Saint Loup et des études de diagnostic sur l'église.

Coté investissement, le déficit de 2025 s'explique pour 184 000€ par l'achat du 21 rue des Templiers et le reste par des décalages dans le versement des subventions à recevoir. Le détail des investissements est listé dans le journal municipal Le Messenger 2026.

L'excédent de trésorerie généré à fin 2025 est donc de 247 880€, légèrement supérieur à celui de fin 2020, 1^{ère} année de la mandature, avec une dette réduite de moitié.

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse
Conseil municipal du 27 février 2026

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse

Conseil municipal du 27 février 2026

Budget 2026 en € (arrondi)

Budget 2026 en €	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	1 042 970	701 971	1 744 941
Dépenses	1 042 970	701 971	1 744 941
. Dont transfert vers Investissement	160 360		160 360
. Dont report de l'excédent à fin 2025		0	
. Dont report du déficit à fin 2025		245 708	245 708
S/T Dépenses dites « réelles » avant report N-1 et transfert vers invest.	882 610	456 263	1 338 873

Budget de fonctionnement 2026

Recettes de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2025	BUDGET 2026	Budget %
	TOTAL Recettes fonctionnement	1 192 735	1 042 970	
	S/T Recettes réelles avant report N-1	823 411	815 089	100 %
013.	Atténuations de charges (ex : Rembt personnel)	526	0	
70.	Ventes de prestations de services et divers (périscolaire, La Poste, concessions...)	50 654	57 600	7,1%
731.	Fiscalité locale (TH, TF et autres)	612 408	617 500	75,8%
732	Attributions de compensation CAPF et DMTO	45 798	43 332	5,3%
74.	Dotations et participations	45 496	40 772	5,0%
75.	Autres produits de gestion (logements, sinistre)	55 614	55 000	6,7%
76.	Produits financiers	4	0	0
77&78	Produits spécifiques (cession d'immos)	5 322	885	0,1%
002.	Résultat de fonctionnement reporté de N-1	369 324	227 881	-

Compte-tenu du contexte du budget national, les dotations Etat et Département ont été revues par prudence à la baisse (-7%).

Les taxes foncières et habitations budgétées reflètent strictement l'application de l'inflation 2025 (0,9%) sur les bases des valeurs locatives cadastrales servant au calcul de l'imposition.

Les recettes du périscolaire supposent un maintien des effectifs (53 enfants en 2025).

Les revenus de logements sont budgétés très prudemment mais sont attendus supérieurs.

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse

Conseil municipal du 27 février 2026

Dépenses de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2025	BUDGET 2026	Budget %
	Total Dépenses de fonctionnement	1 026 592	1 042 970	
	S/T dépenses réelles (hors tsf invest.)	699 146	882 610	100 %
011.	Charges à caractère général	267 988	273 600	30,9%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	324 723	339 400	38,2%
014.	Atténuations de produits	11 588	12 000	1,4%
65.	Autres charges de gestion (élus, associations, contributions aux syndicats...)	77 530	245 610	27,8%
6588.	<i>Dont sécurité (marge minimale budgétée)</i>	0	168 685	19,1%
66.	Charges financières	6 628	12 000	1,4%
67.	Charges exceptionnelles	0	0	0
023.	<i>Virement à la section d'investissement</i>	327 446	160 360	-
042.	<i>Virt vers Invt : immo cédée et + value</i>	10 688	0	-

Les dépenses de l'aménagement du centre-bourg (contrat rural) étaient attendues sur 2025 et sont finalement programmées principalement sur 2027. Le transfert à la section investissement a donc été maintenu à un niveau raisonnable (160 360€) pour que la marge de sécurité budgétée sur 2026 (168 685€) permette le financement du contrat rural.

Parmi les hausses de charges, notons la mise en place d'un centre aéré les mercredis dans les locaux de Achères (estimé à 6000€ par année scolaire), un changement d'assureur pour de meilleures couvertures mais à un coût plus élevé (+ 2500€), la confirmation d'un intérimaire en permanence sur le périscolaire.

En revanche les frais d'honoraires sont budgétés à la baisse (fin du PLUI, Diagnostic église achevé). La hausse de plus de 5 000€ des frais financiers est virtuelle ; dans la réalité ils doivent baisser de 1500€ mais dans l'hypothèse où le 21 rue des Templiers ne pourrait être vendu avant le début du contrat rural, la possibilité d'un emprunt a été budgétée en frais financiers.

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse
Conseil municipal du 27 février 2026

Budget d'investissement 2025

Recettes d'investissement en €

ARTI-CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2025	BUDGET 2026	Budget en %
	Total Recettes Investissement.	441 314	701 971	100 %
	S/T Recettes réelles (hors report et virt)	110 618	541 611	
001.	Excédent investissement reporté de N-1	3 251	0	
1068.	Excédent de fonctionnement antérieur (financement déficit Investissement N-1)	0	265 708	37,9%
10222.	FCTVA (récupération TVA sur N-2)	21 264	25 428	3,6%
10226.	Taxe d'aménagement	9 522	5 800	0,8%
13.	Subventions d'investissement	67 518	94 675	13,5%
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 625	-	
165.	Dépôts et cautionnement	-	0	
021.	<i>Virement de la section fonctionnement</i>	327 446	160 360	22,8%
024	<i>Cession immobilisation</i>		150 000	21,4%
040/041	<i>+value et Virt Operations patrimoniales</i>	10 688	0	

Afin de financer le déficit Investissement et le Reste à réaliser de 2025, 265 708€ ont été prélevé sur le résultat de fonctionnement cumulé à fin 2025.

Les subventions d'investissements (94 675€) proviennent exclusivement des notifications Etat, Département, CAPF et SDESM (Syndicat intercommunal de l'énergie) de 2025 ; les demandes enregistrées ou programmées au titre des projets 2026 ne sont pas prises en compte dans le budget car non notifiées et donc incertaines.

La maison du 21 rue des Templiers acquise en 2025 pour 184 000€, frais notariés inclus, sera revendue en gardant une partie du terrain et de la grange pour agrandir le centre technique, d'où une estimation de la vente à 150 000€.

Afin de pouvoir financer le programme d'investissement, un complément de 160 360€ est transféré depuis le budget de fonctionnement.

REEL 2025 et BUDGET 2026 : Note de synthèse

Conseil municipal du 27 février 2026

Dépenses d'investissement en €

ARTI- CLE	ARTICLE : LIBELLÉ	Réalisé 2025	BUDGET 2026	Budget en %
	Total Dépenses Investissement.	361 805	701 971	100 %
	S/t Dépenses réelles (hors report et virt)	236 602	456 263	
16/10	Emprunts et dettes assimilées	42 613	42 500	6,1%
20.	Immobilisations incorporelles	12 454	21 840	3,1%
21.	Immobilisations corporelles et Subventions d'équipement versées	296 922	391 923	55,8%
040/ 041	<i>Moins-value et Virt Opé. Patrimoniales : Amort/Insertion</i>	7 588		
001.	Déficit d'investissement reporté de N-1	0	245 708	35%

Le poids du contrat rural avant subvention ne représente que 87 000€ sur 2026 : étude de phasage, appel d'offre, mise en place du chantier.

La priorité sera donnée à la création d'un parvis devant l'école avec un éco-parking de 7 places.

Les travaux budgétés pour l'école elle-même ou le périscolaire sont valorisés à 80 600€ TTC et sont conditionnés par l'obtention des subventions : changement des verrières en losange et de fenêtres, mise en place de faux-plafond dans la salle d'évolution et la garderie et de stores à la cantine. 30 000€ sont budgétés pour la refonte de voiries auquel s'ajoute 10 000€ en budget de fonctionnement pour l'entretien courant.

Une première tranche de remplacement des têtes d'éclairage public par des LED est envisagée, subventionnée à 50% du HT par le Sdesm.

Quelques travaux d'isolation seront probablement nécessaires sur le 21 rue des Templiers avant sa revente.

Suite à l'audit sur les eaux de ruissellement, nous espérons pouvoir initier les recommandations les plus simples et abordables.